

Diplôme d'Université Enseignement de la natation surveillance, sauvetage et sécurité en milieu aquatique (EN3SMA)

Durée
1 an

Composante
Faculté des sciences du sport

Présentation

Non ouverture pour l'année universitaire 25/26.

- Diplôme Inter-Universitaire porté par Nantes Université (maquette nationale)
- Liste (non définitive) des universités partenaires à ce jour : Liévin (Université d'Artois), Lille, Montpellier, Mulhouse (Université de Haute Alsace), Nantes, Poitiers, Reims Champagne Ardennes, Rouen, Toulouse
- Ouverture : septembre 2024
- Tarifs : en cours d'élaboration (estimation entre 3000 et 4000 euros en formation continue)

Ce DIU permet l'obtention du titre de Maître-Nageur Sauveteur (MNS) aux détenteurs de l'un des 5 diplômes STAPS mentionnés dans l'arrêté du 4 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 15 mars 2010, et portant création du certificat de spécialisation « sauvetage et sécurité en milieu aquatique » associé au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « activités aquatiques », au diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif » et au diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « performance sportive » et relatif à l'unité d'enseignement « sauvetage et sécurité en milieu aquatique » au sein de diplômes nationaux d'enseignement supérieur

(# <https://www.education.gouv.fr/bo/2010/25/sasf1007521a.html>)

Pour bénéficier du titre de MNS, soumis à recyclage selon le code du sport, les candidats doivent avoir validé :

- La totalité du diplôme STAPS ;
- Le certificat de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1) ou le certificat de Premiers Secours en Equipe de niveau 2 (PSE2) si la législation évolue en ce sens au cours du premier trimestre 2024 ;
- L'ensemble des 7 compétences non compensables du DIU ;
- Les 2 stages obligatoires.

Savoir-faire et compétences

Les compétences sont définies nationalement dans l'arrêté du 4 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 15 mars 2010 sous l'appellation Unité d'Enseignement « sauvetage et sécurité en milieu aquatique ».

Admission

Conditions d'admission

Prérequis d'entrée en formation :

- Avoir validé l'un des diplômes STAPS suivants :

- L3 STAPS Education et Motricité
- L3 STAPS Activité Physique Adaptée et Santé
- L3 STAPS Entraînement Sportif
 - DEUST AGAPSC spécialité Natation, Activités

Aquatiques et Surveillance sans validation de l'UE SSMA

- Licence professionnelle AGOAPS spécialité Natation, Activités Aquatiques et Surveillance sans validation de l'UE SSMA

· PSE 1 à jour

· Un certificat médical de non contre-indication à l'exercice d'activités de sécurité et de sauvetage aquatique, ainsi qu'à l'enseignement de la natation

· Avoir satisfait aux 2 tests physiques suivants :

- Test de 100m 4 Nages en moins de 1'45 chez les femmes et 1'35 chez les hommes (dans le respect du règlement Word Aquatics)

- 250m PMT (Palmes, masque et tuba) en moins de 4'20

Pour qui ?

Les Diplômes Universitaires (DU) sont des formations diplômantes proposées par les universités, mais elles ne confèrent pas de crédits ECTS. Ces formations sont destinées à acquérir des compétences spécifiques dans des domaines variés, sans être directement intégrées dans le cursus des diplômes classiques tels que la Licence ou le Master.

Infos pratiques

Autres contacts

Service Formation

mél. : dustaps@ml.univ-poitiers.fr

Tél.: 05 49 45 33 43

Programme

Mode full (title / type / CM / TD / TP / credits)

Diplôme d'Université Enseignement de la natation surveillance, sauvetage et sécurité en milieu aquatique (EN3SMA)

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 : Bloc de compétences 3SMA (Surveillance, Sauvetage et Sécurité en Milieu Aquatique)	UE				
Concevoir la sécurité dans les baignades ouvertes gratuitement au public aménagées et autorisées ainsi que dans les établissements de baignade d'accès payant et s'intégrer dans le monde professionnel	EC		33h		
Gérer la surveillance sur les lieux de baignade	EC		12h		
Porter secours à tout public en milieu aquatique	EC		15h		
Gérer l'hygiène de l'eau et de l'air	EC		10h		
UE2 : Bloc de compétences ENSEIGNEMENT	UE				
Enseigner la natation et les techniques de nage	EC		30h		
Développer l'aisance aquatique des enfants	EC		30h		
Enseigner les activités aquatiques	EC		20h		
UE3 : Stage	UE				
Stage scolaire	EC				
Stage MNS	EC				

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif